

# **Politique d'Assistance du Japon pour la République Islamique de Mauritanie**

## **(Traduction provisoire)**

Septembre, 2023

### 1 Objectifs de la coopération au développement pour la Mauritanie

(1) La Mauritanie est située à l'extrémité ouest de la région du Sahel, où la situation est devenue instable en raison de problèmes tels que le terrorisme et les afflux de réfugiés. La Mauritanie joue un rôle géopolitiquement important en tant que rempart contre le terrorisme et il est important du point de vue de la stabilité régionale, de soutenir les efforts du pays en faveur de la paix et de la stabilité. En outre, le secteur de la pêche traditionnellement soutenu par le Japon, est devenu l'une des principales industries du pays et a créé une relation mutuellement bénéfique, comme l'indique le fait qu'environ 40% du poulpe importé par le Japon provient de la Mauritanie, en partie grâce à la vulgarisation de la pêche au poulpe, introduite par le Japon.

(2) D'autre part, la Mauritanie est confrontée à des défis tels que la faiblesse des services sociaux de base, les pénuries alimentaires chroniques, les effets néfastes du changement climatique, la nécessité de renforcer la gouvernance et la sous-exploitation de son industrie agricole et d'élevage à fort potentiel. À cet égard, le Gouvernement de la Mauritanie a adopté une stratégie de développement sur 15 ans (2016-2030), la Stratégie nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP).

(3) À cette fin, le Japon coopérera avec la Mauritanie pour renforcer la paix et la stabilité qui sont des conditions préalables au développement, tout en effectuant l'assistance pour améliorer la qualité de vie en assurant les services sociaux de base et pour parvenir à une société plus prospère grâce à un développement industriel centré sur les secteurs de l'agriculture et de la pêche. L'Aide publique au développement (APD) du Japon est également significative du point de vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

### 2 Politique de base de l'APD japonaise : Promotion du développement socio-économique et de la stabilisation régionale

Compte tenu des trois axes prioritaires définis dans le cadre de la SCAPP : (i) « Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive », (ii) « Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base » et (iii) « Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions », le Japon apportera son soutien aux secteurs de la pêche qui est la principale industrie et de l'agro-pastoral à grand potentiel du pays, contribuant au développement des infrastructures sociales et industrielles, ainsi qu'à la paix et à la stabilité de la Mauritanie et de la région. Étant donné que les résultats de la coopération contribueront à la réalisation des ODD, la coopération sera mise en œuvre en tenant compte de la cohérence avec ces objectifs.

### 3 Domaines prioritaires

#### (1) Développement des secteurs de l'agriculture et de la pêche et renforcement des infrastructures industrielles

La politique d'assistance du Japon pour la Mauritanie dans le domaine de la pêche s'inscrit dans la continuité de ses aides du passé. En plus de ce qui précède, une coopération sera mise en œuvre pour développer le potentiel du secteur de l'agriculture et de l'élevage, contribuant ainsi à la croissance économique de la Mauritanie tout en promouvant une forte valeur ajoutée et des partenariats public-privé. En outre, une coopération sera également effectuée pour contribuer à la promotion de l'électricité et de l'énergie, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'entrepreneuriat en tant que base du développement industriel.

#### (2) Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Le Japon fournira un soutien qui contribue à l'aménagement des services sociaux de base tels que l'éducation et la santé dans les zones rurales et isolées, en particulier dans les zones vulnérables et à faibles revenus.

#### (3) Contribution à la paix et à la stabilité

Le Japon contribuera à la paix et à la stabilité dans la région du Sahel par une coopération qui permet de renforcer les capacités des autorités mauritaniennes en matière d'assistance aux réfugiés et de lutte contre le terrorisme par le biais des organisations internationales. En outre, la coopération qui contribue au développement des fonctionnaires administratifs et au renforcement des capacités des autorités gouvernementales sera mise en œuvre en encourageant leur participation à des activités de formation et autres.

### 4 Points à noter

(1) Dans la mise en œuvre de la coopération précitée, outre les besoins de développement de la Mauritanie, il convient de prendre en compte les tendances des autres partenaires internationaux et les avantages de la coopération du Japon. Pour une gestion stratégique du budget limité de l'APD et une mise en œuvre très efficace et efficiente, il convient de veiller à une communication étroite entre les autorités gouvernementales et les parties concernées du côté japonais, afin de pouvoir combiner et coordonner les différentes actions et méthodes en fonction des objectifs.

(2) En Mauritanie, le développement du gaz naturel et des énergies renouvelables progresse et il est également important dans la perspective de soutenir les entreprises japonaises dans ce domaine et de diversifier les fournisseurs de ressources au Japon. Lors de la formulation des projets, il convient de prendre en compte la possibilité d'utiliser des moyens ne relevant pas de l'APD et des ressources (expertises et technologies) d'entreprises privées et d'instituts de recherche pour donner une forte synergie avec l'APD.

(3) Les questions transversales telles que l'État de droit et la gouvernance, le changement climatique, l'utilisation de l'innovation et de la technologie japonaise, y compris la transformation numérique (DX) et la transformation verte (GX), le genre, y compris les femmes, la paix et la sécurité (WPS), ainsi que la formation et l'emploi des jeunes, devraient également être prises en compte lors de la formulation des projets.

(4) La situation dans les pays voisins et dans la région du Sahel reste instable, avec notamment des incidents terroristes perpétrés par des groupes extrémistes islamiques. Bien qu'aucune attaque terroriste n'ait eu lieu en Mauritanie après 2011, à la lumière de l'évolution des organisations extrémistes islamiques, lors de la mise en œuvre de projets spécifiques, il convient d'accorder la plus grande attention à la sécurité des personnes concernées, de sélectionner de manière appropriée les zones de déploiement et les méthodes d'assistance et de s'assurer que des mesures de sécurité suffisantes seront prises avant de procéder à la mise en œuvre.